

**Limites d'âge supérieures (âge du candidat au 31 décembre 2024)**  
**MUSIQUE – Horaires traditionnels**

Des dérogations d'âge peuvent être accordées par la Direction du Conservatoire aux candidats ayant transmis une demande écrite et motivée dans les délais impartis.

Disciplines	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	Cycle à orientation amateur (COA)	Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)			
				Année 1	Année 3 (candidats titulaires du DEM)		
<b>Claviers</b>							
Piano	12	16	20	22	25		
Accompagnement piano			Sur dossier	24 *	26		
Orgue	15	20	25	23	25		
Accordéon							
Ondes Martenot	20	25	30				
<b>Cordes</b>							
Alto	12	16	21	21	25		
Harpe							
Violon							
Violoncelle							
Guitare							
Contrebasse	20	30	30	23			
<b>Bois</b>							
Clarinette	12	18	21	23	25		
Flûte traversière							
Hautbois							
Saxophone							
Clarinette basse						30	
Basson	20	20	25				
<b>Cuivres</b>							
Cor	14	18	21	23	25		
Trompette							
Trombone						25	
Trombone basse							
Euphonium / Tuba	20	20					
<b>Musique ancienne</b>							
Flûte à bec	12	18	21	24	27		
Clavecin							
Traverso	9 à 15	20	30	25			
Viole de gambe	20						
Luth, hautbois baroque							
Violon baroque, violoncelle baroque							
Chant baroque				25 *	27		
<b>Percussions</b>							
Percussions	12	17	20	23	25		
Cymbalum	20	25	30				
<b>Chant</b>							
Chant soliste	2 <sup>e</sup> à terminale	23	25	25	27		
Maîtrise et Chant polyphonique	CP au CM2	6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> à terminale	25 ans			
<b>Jazz et musiques improvisées</b>							
Instrument et chant		30	30	25 *	27		
<b>Création et culture</b>							
Formation musicale				26 *			
Culture musicale / Écriture		Cycle d'initiation : 22	23				
Composition instrumentale, vocale et mixte			Sur dossier	27 *	29		
Composition électroacoustique							
<b>Direction d'ensembles</b>							
Direction d'orchestre			Sur dossier	25 *	27		
Direction de chœur	Sur dossier	Sur dossier	Sur dossier				

\* Des dérogations d'âge peuvent être accordées en fonction du profil et du projet des candidats, en particulier pour ceux qui souhaitent obtenir le DEM sans envisager la poursuite d'études supérieures.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Pour l'exercer, merci de contacter le Conservatoire de Strasbourg par courrier.